MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Service de la Statistique et de la Prospective

Objet : Engagement de confidentialité concernant l'enquête « Aquaculture »

En vertu de l'article 22 du décret N°84-628 du 17 juillet 1984 modifié portant application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques,

À l'occasion de la collecte, de la gestion et de l'apurement du questionnaire de l'enquête « Aquaculture »,

Je soussigné (nom, prénom et fonctions) : ……

Agissant au nom de : …….

M'engage :

- à ne pas transmettre à quiconque les informations qui seront mises à ma disposition, ni à en faire état dans mes relations avec des entreprises ou avec des tiers ;
- à restituer tous les documents à l'issue des traitements et n'en garder aucune copie, ni sur papier, ni sur support magnétique.

Je déclare avoir pris connaissance de ce que toute infraction aux engagements mentionnés ci-dessus m'expose :

- à des poursuites d'ordre pénal, conformément aux articles 226-13 et 226-14 du code pénal (atteinte au secret) qui prévoit une peine d'un an d'emprisonnement et une amende de 15 000 € ;
- à des poursuites en responsabilité civile, avec toutes les conséquences pécuniaires que cela comporte au titre des dommages causés.

Date et signature